

Faire dialoguer nature et culture dans l'archipel de Mingan

Aurore Pérot

Numéro 143, automne 2020

Nature/culture : ancrage, expériences, récits

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/94492ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Pérot, A. (2020). Faire dialoguer nature et culture dans l'archipel de Mingan. *Cap-aux-Diamants*, (143), 18–21.



Macareux moines sur l'île aux Perroquets. (Photo : Aurore Pérot).

FAIRE DIALOGUER NATURE ET CULTURE DANS L'ARCHIPEL DE MINGAN

par Aurore Pérot

La réserve de parc national de l'Archipel-de-Mingan (RPNAM) nourrit l'imaginaire.

Monolithes imposants, flore unique, faune abondante, paysages à couper le souffle : l'expérience est immersive. La connexion avec la nature, entière. Si ce n'était les deux stations de phare, fiers témoins du siècle passé sur les îles Mingan, il serait difficile d'imaginer la richesse culturelle que ces dernières recèlent. Depuis des milliers d'années, pourtant, Autochtones, Basques, Français et Eurocanadiens ont sillonné cet archipel unique. Joyau naturel ancré dans une terre et



Phare de l'île aux Perroquets qui surplombe les falaises où nichent des centaines de macareux moines. (Photo : Éric Lajeunesse, 2015).

une mer nourricière, havre salvateur, l'archipel de Mingan a façonné l'histoire régionale. Depuis plus de 30 ans déjà, la réserve de parc national de l'Archipel-de-Mingan, à vocation principalement naturelle, déploie de nombreux efforts pour redécouvrir son histoire et pour la préserver.

UNE HISTOIRE INTIMEMENT LIÉE AUX RESSOURCES NATURELLES

L'exploitation des ressources marines et insulaires a sans contredit influencé l'histoire de l'archipel de Mingan. Ateliers de taille et sites de chasse aux mammifères marins témoignent d'une présence autochtone vieille d'au moins 2 500 ans. Par la suite, la période de contact a marqué une occupation progressive des îles par différents groupes allochtones, d'abord de façon saisonnière, puis de façon permanente à partir du milieu du XIX^e siècle. On y observe notamment des vestiges de fours basques et quelques rares témoins matériels des activités de transformation de produits de la pêche côtière (« factries » de coques, de homards, de saumons et de morues) et de l'élevage et de l'agriculture (ferme d'élevage d'animaux à fourrure, culture maraîchère, etc.). Ces derniers évoquent un passé économique allant de la seconde moitié du XIX^e siècle jusqu'à la dernière moitié du XX^e siècle. L'archipel est sans conteste un lieu stratégique d'exploitation des ressources et de circulation, mais qui n'est hélas pas sans

danger. Les nombreuses épaves qui jonchent ses eaux ont d'ailleurs justifié, à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, la construction de deux stations de phare, qui assurent encore aujourd'hui la sécurité maritime.

Ces richesses naturelles ont également suscité l'intérêt de plusieurs scientifiques de renom, qui ont contribué et qui contribuent encore de nos jours à la protection et à la notoriété de l'archipel. Le frère Marie-Victorin en est l'exemple le plus éloquent, lui dont la contribution aux connaissances sur la flore n'est plus à démontrer. Personnage historique, il est naturellement associé à l'archipel de Mingan. Il est notamment à l'origine de la découverte de l'emblématique chardon de Mingan, dont les populations ont décliné à un point tel que de grands efforts sont aujourd'hui consentis pour assurer sa sauvegarde. Henry de Puyjalon, Johan Beetz, William Henry Twenhofel ou encore Harrison F. Lewis ont également joué un rôle important dans leurs domaines scientifiques respectifs dans la compréhension et la conservation du milieu naturel de l'archipel.

LA PLACE DES RESSOURCES CULTURELLES

Ces mêmes ressources qui ont façonné l'histoire représentent également une richesse écologique incroyable qui justifiait pleinement, en 1984, la



Le frère Marie-Victorin tenant des plants de chardon. (Archives de l'Université de Montréal).

création d'une réserve de parc national*. À l'époque, le processus de création d'un parc national était bien différent de ce qu'il est aujourd'hui et le processus d'acceptation sociale fut long, en raison du sentiment des populations locales de perdre des droits et acquis.

Comme l'a dit Roch Samson en 2006, «... le concept même de parc national, dès son application, impliquait l'exclusion des humains dans le but de laisser la nature suivre son cours». La forte identité locale permit toutefois de maintenir une dimension culturelle dans la gestion de la réserve de parc, puisque certaines traditions de cueillette, de chasse, de colletage et de camping traditionnel ont pu être préservées, même si toute trace d'utilisation contemporaine, notamment la présence de chalets, a été effacée. Aujourd'hui, forte de l'expérience acquise, si négative soit-elle, l'Agence Parcs Canada intègre les préoccupations locales en amont de tout projet de création d'un lieu patrimonial naturel et considère l'acceptabilité sociale comme une condition clé, ce qui induit, ultimement, une intégration plus affirmée des valeurs culturelles dans la gestion du lieu. La gestion du patrimoine naturel prédomine toutefois dans les parcs nationaux, et la RPNAM n'échappe pas à cette règle. Pourtant, la volonté de mettre en valeur et de protéger le patrimoine culturel y est indéniable et les efforts dans ce sens, évidents, et ce, malgré l'absence de spécialistes dans le domaine en son sein. Comment, alors, redonner à la culture la place qu'elle mérite?

Les plans directeurs qui se sont succédé depuis la création de la réserve de parc affichent claire-

ment un désir de mettre en valeur ou d'approfondir les connaissances historiques et culturelles en lien avec l'archipel de Mingan, mais c'est surtout depuis une dizaine d'années qu'on observe des actions concrètes. La culture trace peu à peu son chemin, parfois par choix délibéré, comme en témoigne l'immense chantier de mise en valeur des phares qui a permis de rénover les deux stations de phare de l'archipel et de les rendre accessibles aux visiteurs, ou encore l'appui donné aux communautés innues dans leur volonté de procéder à des fouilles archéologiques dans la réserve de parc. Il y a 30 ans, il aurait probablement été difficile d'imaginer fouiller un site archéologique sur une île reconnue «zone de protection intégrale» où toute circulation est interdite en raison du milieu très fragile qui s'y trouve. Pourtant, en plus d'appuyer les efforts de réconciliation, ces travaux ont bénéficié tant aux ressources culturelles qu'aux ressources naturelles. L'analyse des macrorestes végétaux prélevés dans les monolithes de tourbe sur le site de fouille a permis de mieux comprendre l'habitabilité du site et a donné un aperçu du milieu dans lequel se sont déroulées les occupations humaines anciennes, mais a également fourni aux écologistes des indices relatifs à l'évolution des conditions environnementales de ce milieu fragile qui tend à disparaître.

A contrario, l'acquisition de connaissances se fit par obligation, comme lors des travaux de fouille et de stabilisation d'urgence qui ont été menés pour protéger les fours basques et le site archéologique de l'île Saint-Charles, menacés par l'érosion côtière dans les années 2010. L'importance d'une meilleure compréhension des ressources



Zone de tamisage sur le site de fouille 62G de l'île Nue. (Photo : Michèle Boucher).



Monolithes sur l'île Quarry. (Photo : Éric Lajeunesse).

culturelles devient alors indispensable pour anticiper les problèmes dans un milieu où l'érosion côtière est omniprésente et peut menacer certains sites. La mise à jour de la politique sur les ressources culturelles à Parcs Canada en 2013 a permis de mieux outiller les gestionnaires dans la gestion des ressources culturelles. La RPNAM s'est donc lancée en 2017 dans l'élaboration de son Énoncé des valeurs des ressources culturelles (ÉVRC) afin de favoriser la prise de décision stratégique liée à l'identification des ressources culturelles et l'établissement de priorités pour leur gestion. L'exercice, complet, est un processus long, mais ô combien important pour la protection de ces ressources.

VERS UN ÉQUILIBRE ENTRE NATURE ET CULTURE?

La définition des valeurs patrimoniales de la RPNAM et des ressources culturelles qui y sont associées ne peut être complète sans l'apport des communautés innues qui avoisinent le parc. L'exercice conjoint entrepris en 2017 vise à procéder à des entrevues orales au sein des communautés afin de mieux comprendre l'utilisation qui est faite de la réserve de parc et, ultimement, de définir les ressources culturelles autochtones qui y sont associées, que ce soit dans le domaine du tangible (lieux de chasse, rassemblements, sites archéologiques...) ou de l'intangible (spiritualité, paysage...). L'interrelation de la nature et de la culture dans les traditions autochtones devrait sans aucun doute apporter bien plus

à la RPNAM que des connaissances sur les ressources culturelles. Cette démarche est également une formidable occasion de tirer parti des connaissances ancestrales et culturelles, lesquelles peuvent contribuer à la gestion écologique du site au même titre que la science occidentale. Les peuples autochtones possèdent des connaissances approfondies de la terre et de son écosystème, reconnues de façon indéniable par l'Agence Parcs Canada. Le rapport *Unis avec la nature* (2018), entériné par de nombreux ministères provinciaux, territoriaux et fédéraux et par Parcs Canada, identifie une approche renouvelée de conservation des terres et des eaux douces basée sur sept principes, dont celui des « Décisions fondées sur des éléments probants – Fondées sur la science occidentale et les connaissances autochtones ». Le ton est donné, l'approche a clairement évolué, et la RPNAM poursuivra son travail avec les communautés autochtones avoisinantes pour inclure ces connaissances dans la gestion écologique du lieu.

Hisser la culture au rang qui lui est dû présente de grands défis. De plus, l'intégration de la culture et des connaissances traditionnelles est un processus évolutif qui requiert un respect mutuel et la création de liens de confiance solides avec les communautés environnantes, qu'elles soient autochtones ou non. Nul doute que le visage de la conservation du milieu naturel, sans changer drastiquement, risque d'évoluer pour mieux tenir compte des composantes culturelles de nos lieux.

Aurore Pérot est gestionnaire de la conservation des ressources à la Réserve de parc national de l'Archipel-de-Mingan.

Pour en savoir plus :

*Rappelons que la Loi sur les parcs nationaux du Canada indique que des réserves à vocation de parc sont créées « lorsqu'un peuple autochtone revendique des droits ancestraux sur tout ou partie du territoire d'un projet de parc et que le gouvernement fédéral a accepté d'engager des négociations à cet égard ».